

Accueil de Loisirs
Sans Hébergement
Maternel
De la Ville du Teich



2024-2025



RUE CLAUDE LAYMAND – 33470 LE TEICH

06 18 29 71 11 – mat.alsh@leteich

SOMMAIRE

1. Le contexte

- A. Présentation de la ville et de ses ressources
- B. Présentation succincte du PEDT

2. Présentation de la structure

- A. L'équipe (organigramme) et ses valeurs
- B. Les locaux et la capacité d'accueil
- C. Le fonctionnement (horaires, repas, rythme des activités)
- D. Les règles de vie, hygiène, sécurité
- E. Exemple d'une journée type en ALSH

3. Présentation du projet pédagogique

- A. Les intentions éducatives en lien avec le PEDT
- B. Les objectifs pédagogiques
- C. Les thématiques retenues en 2024/2025
- D. Les activités proposées
- E. L'accueil des enfants à besoins spécifiques
- F. Les outils d'informations aux familles
- G. Les partenariats institutionnels et de terrain
- H. L'évaluation

1. Le contexte

A. Présentation de la ville et de ses ressources



L'accueil de loisirs maternel de la commune du Teich est situé au sud du Bassin d'Arcachon. Elle compte au 1er janvier 2024 près de 9753 habitants. Reliée à Bordeaux par l'autoroute A660, la RD 650 assure quant à elle un rôle de liaison interurbaine entre les communes du sud bassin et le nord bassin. En plus d'une bonne desserte routière, elle bénéficie d'une gare. Bien que située dans la zone urbaine de la ville, la structure bénéficie de zones vertes naturelles ou aménagées et d'équipements culturels et sportifs à proximité.

Quelques structures à proximité



Ludothèque



Baignade aménagée/
Plage



Parc public



Médiathèque/
Salle de Spectacle



Salle Publique



City Stade

B. Présentation succincte du PEDT

<p>L'ALSH comme un lieu de SOCIALISATION et D'EPANOUISSEMENT PERSONNEL</p>	<p>Développement des aptitudes et du savoir-être :</p> <ul style="list-style-type: none">• Respecter les rythmes de chaque enfant et lui permettre de se réaliser• Donner la possibilité à l'enfant de choisir ses activités tout en respectant son rythme <p>Activités permettant l'exploration du monde qui nous entoure (environnement, sciences, langues, cultures...)</p>
<p>L'ALSH comme un lieu LUDIQUE et RECREATIF</p>	<p>Activités pour tous, variées et de qualité :</p> <ul style="list-style-type: none">• Solliciter la création et l'expression artistique• Participer à l'éducation culturelle• Participer au développement des capacités et compétences physiques
<p>L'ALSH comme un lieu D'ACCOMPAGNEMENT Vers L'AUTONOMIE</p>	<p>Activités relatives à la prise de parole et à l'expression de son opinion :</p> <ul style="list-style-type: none">• Favoriser la prise de parole, le développement de la personnalité• Permettre l'expérimentation et la découverte
<p>L'ALSH comme un lieu de CONTINUE PEDAGOGIQUE</p>	<p>Cohérence des parcours, mise en lien avec les autres professionnels éducatifs :</p> <ul style="list-style-type: none">• Sensibiliser et donner goût à la lecture et à l'écriture• Participer au développement de l'expression orale et corporelle <p>Activités permettant l'exploration du monde qui nous entoure (environnement, sciences, langues, cultures...)</p>

2. Présentation de la structure

A. L'équipe (organigramme) et ses valeurs

Les VALEURS qui nous animent et qui donnent sens à notre travail collectif à l'ALSH :

RESPECT BIENVEILLANCE COLLABORATION COMMUNICATION EPANOUISSEMENT PERSONNEL



REISS DEBORAH
Directrice
BAFD-CAP AEPE-BAFA



CAUSSEQUE JOHANA
Directrice Adjointe
BAFD en cours - CAP AEPE



MALORIE
Animatrice
BAFA -CAP AEPE



XHULJANA dit « Giuliana »
Animatrice
BAFA



JESSICA
Animatrice
BAFD en cours -BAFA



MARJOLAINE
Animatrice
CAP AEPE



JOYCE
Animatrice
BAFA

L'équipe de l'ALSH maternel dispose d'une variété de profils, de différents parcours de formation et de compétences diverses. Cela permet de pouvoir proposer aux enfants un panel d'activités/ateliers variés dans lequel chacun pourra y trouver une place.

L'équipe d'animation bénéficie de temps de formation tel que des temps d'analyse de pratique encadrés par un professionnel du CNFPT qui permet à l'équipe d'aborder et d'analyser des sujets/difficultés rencontrés et de trouver des solutions en équipe. Cela permet également de développer la cohésion de groupe. La collectivité tend ensuite à proposer des temps d'analyse de pratique à plus grande échelle afin de permettre aux équipes de rencontrer d'autres professionnels, de partager leur expérience, de se former, connaître ce qui se fait ailleurs et ainsi enrichir ses outils et pratique.

Des temps de régulations sont également prévus à raison de 12h annuelles afin de fédérer les équipes, de permettre le dialogue, de mettre en place des temps de formation collectives, des réflexions en équipe, des résolutions de problème...

Des formations contre le harcèlement, sensibilisation aux enfants en situation de handicap, gestes de premiers secours sont proposées et suivies par l'ensemble des équipes

Les équipes sont sensibilisées et formées aux évacuations d'urgence de type catastrophes naturelles/ incendie/alerte intrusion. Des exercices de sécurité en collaboration avec la chargée de prévention de la collectivité permettent aux équipes et aux enfants de se familiariser et de savoir réagir aux situations rencontrées.

Des animateurs saisonniers viennent renforcer l'équipe d'animation titulaire sur les temps de vacances scolaires afin de respecter les taux d'encadrement fixés par la législation et règlementation des ACM.

L'ALSH maternel accueille et accompagne également des stagiaires BAFA, BAFD, CAP AEPE ...

Mode de suivi et d'évaluation du stagiaire :

- Entretiens début, mi-stage et bilan fin de stage
- Grille d'évaluation
- Livret de suivi

Le stagiaire BAFA est considéré comme un animateur à part entière au sein de l'équipe. Il travaillera en binôme sur un groupe d'enfants défini avec un animateur référent. Les animateurs titulaires bénéficient également d'un accompagnement à l'année avec plusieurs bilans au cours de l'année.

Les rôles de chacun :

La directrice :

- Garante de la sécurité des enfants, des équipes, des locaux
- Gère l'administratif de la structure
- Elabore le projet pédagogique en collaboration avec l'équipe d'animation
- Détermine les points négociables et non négociables
- Gère les partenariats
- Veille à la mise en œuvre et le suivi des projets pédagogiques et d'animation
- Encadre et évalue l'ensemble du personnel
- A un rôle formateur auprès des animateurs et animateurs stagiaires

L'animateur :

- Participe à l'élaboration des projets pédagogiques et d'animation
- Garant de la sécurité affective, morale et physique des enfants
- Connaît les règles de sécurité, protocoles de sorties et procédures d'urgence
- Disponible, à l'écoute, avenant, dynamique et attentif
- Sait orienter les familles, enfants, collègues vers les personnes compétentes
- Sait communiquer, échanger avec ses collègues, enfants et familles
- Sait d'adapter
- Respecte les enfant, familles, collègues, intervenants externes, matériel, locaux...

B. Les locaux et la capacité d'accueil

L'accueil de loisirs maternel se situe dans l'école maternelle du delta. Les locaux sont partagés avec l'accueil périscolaire et l'utilisation de l'école est faite dans son intégralité hormis les salles de classes. L'accueil de loisirs mutualise également avec l'école tout le matériel de motricité, les jeux de construction extérieurs ainsi que les vélos.

Le temps de repas s'effectue dans la restauration de l'école élémentaire du Delta accompagné d'une équipe de restauration et d'entretien formée au respect des normes HACCP.

La capacité d'accueil et le taux d'encadrement varient en fonction du type d'accueil en respectant la réglementation de la DSDEN.

	Capacité d'accueil	Taux d'encadrement
« PLAN MERCREDIS » (mercredis)	Mercredis 50 enfants accueillis	1 adulte pour 10 enfants
« EXTRA-SCOLAIRE » (Vacances scolaires)	Vacances scolaires (Automne/Hiver/Printemps) 48 enfants accueillis	1 adulte pour 8 enfants
	Vacances scolaires (Eté) 64 enfants accueillis	

LES BESOINS DU PUBLIC ACCUEILLI	QUALITE D'ACCUEIL ACCOMPAGNEMENT DECOUVERTE/CURIOSITE BIENVEILLANCE SOCIALISATION	RESPECT DU RYTHME CHRONOBIOLOGIQUE CREATION / IMAGINATION AUTONOMIE MOTRICITE
--	--	--

C. Le fonctionnement

L'ALSH fonctionne les mercredis de l'année scolaire en tant qu'accueil périscolaire et durant les vacances scolaires (sauf celles de Noël) en tant qu'Extrascolaire.

Il accueille des enfants de 3 à 5 ans révolus domiciliés au Teich, tous scolarisés, venants de différentes écoles et en cours d'acquisition de la propreté.

L'ALSH propose également un accueil inclusif pour les enfants à besoins spécifiques ou en situation de handicap.

Pour accéder à l'ALSH, les familles doivent au préalable compléter le dossier d'inscription auprès du service des affaires scolaires et doivent impérativement faire leurs réservations sur le « Kiosque Famille » : <https://leteich.kiosquefamille.fr>

« PLAN MERCREDIS » (mercredis)	Inscription possible : <ul style="list-style-type: none">• Matin + repas ou repas végétarien• Journée complète + Repas ou repas végétarien• Après-midi sans repas	Horaires d'accueil : <ul style="list-style-type: none">• 7h30-10h• 13h-13h30• 17h-18h30
« EXTRA- SCOLAIRE » (vacances scolaires)	Inscription possible : <ul style="list-style-type: none">• Journée complète + Repas ou repas végétarien	Horaires d'accueil : <ul style="list-style-type: none">• 7h30-10h• 17h-18h30

FERMETURE ANNUELLE	Vacances de FIN d'ANNEE (du 23/12 au 03/01) et DERNIERE SEMAINE d'AOUT (du 25/08 au 29/08)
-------------------------------	---

D. Règles de vie, hygiène, sécurité

Les règles de vie, d'hygiène et de sécurité sont cruciales pour garantir le bien-être et la sécurité des enfants. Elles permettent de créer un environnement serein, sain et sécurisé pour les enfants accueillis au sein de l'ALSH maternel. Elles sont régulièrement rappelées et adaptées en fonction des besoins des enfants.

Voici les grandes lignes des règles appliquées au sein de notre accueil de loisirs :

Règles de vie en communauté :

- Respect des autres : Apprendre aux enfants à respecter les autres (que ce soit les camarades, les adultes, les biens matériels), à partager, à attendre leur tour, et à utiliser un langage approprié.
- Écoute et coopération : Encourager les enfants à écouter les consignes et à coopérer avec leurs camarades.
- Gestion des émotions : Aider les enfants à exprimer leurs émotions de manière appropriée (sans violence) et à comprendre celles des autres.
- Activités organisées : Suivre le rythme des activités proposées, tout en laissant des moments de liberté dans le respect des autres.

Hygiène :

- Lavage des mains : les enfants se lavent régulièrement les mains, notamment avant et après les repas, après être allés aux toilettes, et après avoir joué à l'extérieur.
- Hygiène corporelle : Apprendre aux enfants les bases de l'hygiène personnelle, comme se laver le visage, se brosser les dents après le repas et utiliser correctement les mouchoirs.
- Port de vêtements adaptés : S'assurer que les enfants portent des vêtements adaptés à la météo et aux activités (bottes pour la pluie, casquettes et crème solaire pour l'été...).
- Hygiène alimentaire : Proposer une alimentation équilibrée et encourager des comportements alimentaires.

Sécurité :

- Surveillance : Les enfants doivent être constamment sous la surveillance d'un adulte, que ce soit lors des jeux, des activités en intérieur ou des sorties à l'extérieur.
- Prévention des accidents : Les espaces doivent être sécurisés et les activités adaptées à l'âge et aux capacités des enfants.
- Evacuation en cas d'urgence : Les enfants et le personnel sont formés aux procédures d'évacuation en cas d'incendie ou d'autre urgence. Des exercices d'évacuation sont régulièrement organisés.
- Premiers secours : Le personnel est formé aux premiers secours ; il est capable d'agir rapidement en cas de blessure ou de malaise.

Organisation et adaptation à l'âge des enfants :

- Horaires réguliers : Mise en place d'une routine quotidienne qui inclut des moments de jeu, de repos, de repas et d'activités éducatives, tout en restant flexible.
- Espaces adaptés : Les espaces de jeux et de repos sont adaptés à la taille et aux besoins des enfants de maternelle (meubles à leur hauteur, temps de repos confortable, etc.).
- Les temps d'ateliers et de repos de chaque enfant varient en fonction de leur rythme chronobiologique.

E. Exemple d'une journée type à l'ALSH

1

7h30 à 10h - Temps d'accueil

Arrivées échelonnées des enfants et des animateurs. A l'accueil, l'animateur a pour mission d'informer et d'accueillir les familles et leurs enfants dans les meilleures conditions possibles (inscription de l'enfant sur le registre et cahier de transmissions) Pendant ce temps les autres animateurs mettent en place des ateliers ludiques ou activités libres permettant à l'enfant de s'installer à son rythme.

Vers 9h un temps libre en extérieur ou intérieur est proposé. La directrice accueille les derniers enfants qui arrivent et gère l'administratif (mails...)

2

9h30-09h45

Rituels collectifs (chants, comptines, histoires, temps d'échanges...)

3

9h45 à 10h00 Fin de l'accueil

Rangement, passage aux toilettes et regroupement par tranches d'âges. Appel des enfants.

5

11h30 à 13h Repas

Passage aux toilettes et hygiène des mains par petits groupes. Les petites sections profitent de ce temps là pour préparer leur temps de repos (doudous dans le lit et sac aux portes manteaux) C'est un temps qui permet aux enfants de discuter et d'échanger entre eux et avec les adultes. Les animateurs sont présents dans la salle de restauration pour superviser le repas et accompagner les plus jeunes à se servir. Les enfants participent au débarrassage de la table. Cela renforce l'apprentissage de l'autonomie. A l'issue des ateliers, un temps libre en extérieur est organisé.

4

10h00 à 11h30 Temps d'animation

Propositions d'animations variées. Les enfants peuvent choisir de faire ou de ne pas faire ce qui leur est proposé. Des jeux libres en autonomie sont mis à leur disposition. Les enfants sont impliqués autant que possible dans la préparation, le déroulement et le rangement de l'activité. A l'issue des ateliers, un temps libre en extérieur est organisé.

7

13h à 13h30

Uniquement les mercredis en temps scolaire

Arrivées et départs échelonnés des enfants inscrits en demi-journée. Un animateur est chargé d'assurer cet accueil.

Pause des animateurs

6

13h à 13h45 Pour les moyens/ grands

Temps récréatif en extérieur suivi d'un temps calme. Les animateurs privilégient les activités/jeux calme par pôles d'activités (dessin, modelage, construction...). Les enfants sont libres de choisir l'activité. Des tapis au sol sont également mis à disposition pour celles et ceux qui souhaitent se relaxer. A l'issue des ateliers, un temps libre en extérieur est organisé.

11

16h30 à 17h

Passage aux toilettes
Temps libre

10

16h à 16h30 Goûter

Les enfants sont réunis en petits groupes autour d'une collation. Ce moment favorise l'échange, le partage et un retour sur les activités de la journée.

9

13h45 à 16h

Temps libre et temps d'animation pour les moyens/grands

14h30 à 16h

Activités proposées pour les petits qui se réveillent en échelonné

8

13h à 15h30 Pour les petits

Passage aux toilettes et temps de repos. Réveils échelonnés

12

17h à 18h30 Temps d'accueil

Accueil des familles par un animateur et départ échelonné des enfants. Temps libre en intérieur ou extérieur et/ou petites activités proposées.

3. Présentation du projet pédagogique

A. Les intentions éducatives en lien avec le PEDT

L'ALSH comme un lieu...			
De SOCIALISATION et D'EPANOUISSEMENT PERSONNEL	LUDIQUE et RECREATIF	De CONTINUITE PEDAGOGIQUE	D'ACCOMPAGNEMENT vers L'AUTONOMIE

B. Les objectifs pédagogiques

ACCOMPAGNER VERS L'AUTONOMIE	Savoir se déplacer seul dans la structure	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement des espaces • Repères visuels • Grands jeux...
	Laisser faire par soi-même dans son quotidien tout en étant accompagné avec bienveillance	<ul style="list-style-type: none"> • Temps de repas • Temps d'activité • Habillage/Déshabillage...
FAVORISER LA SOCIALISATION	Développer le vivre ensemble	<ul style="list-style-type: none"> • Règles de vie communes • Petits rituels • Moments d'écoute/partage
	Développer la coopération	<ul style="list-style-type: none"> • Jeux collectifs, de coopération • Activités physiques/sportives • Grands jeux...
PERMETTRE L'EXPRESSION LA COMMUNICATION	Donner le choix à l'enfant de faire ou de ne pas faire	<ul style="list-style-type: none"> • Pôles d'ateliers en libre accès • Libre choix des ateliers • A l'écoute des envies/besoins de chacun
	Organiser des temps de paroles	<ul style="list-style-type: none"> • Temps d'échanges multi-sujets • Vote par des mini élections • Expression libre
PARTICIPER A L'EPANOUISSEMENT	Vivre des temps de plaisir, de jeu, de détente	<ul style="list-style-type: none"> • Activités manuelles ludiques/créatives • Activités physiques et temps libres • Grands jeux...
	Respecter le rythme chronobiologique de chacun	<ul style="list-style-type: none"> • Temps de repos/ temps calme • A l'écoute et à la demande de l'enfant • Grands jeux...

C. Les thématiques retenues en 2024/2025

LE LIVRE DANS TOUTES SES DIMENSIONS

DECOUVRIR LE LIVRE			DEVELOPPER LES PARTENARIATS AVEC LES DIFFERENTS SERVICES DE LA VILLE		
Initier au goût pour la lecture, stimuler l'imaginaire et encourager à la créativité	Développer le langage et la compréhension de la langue	Favoriser l'expression orale et corporelle	Participer à des projets passerelles avec l'ALSH élémentaire	Découvrir les structures culturelles de la Ville	Favoriser les liens inter-générationnels échanges avec le CCAS
Petits rituels autour du livre, lecture à la médiathèque et à l'ALSH ...	Création d'histoires, temps d'échange autour des histoires lues, illustrations, mise en scène ...	Correspondance inter-générationnelle, représentation théâtrale, jeux de rôle ...	Temps de lecture, rencontres sportives, évènements de la Ville, sorties communes...	Visite médiathèque, temps de lecture, spectacles EKLA, visite et jeux à la ludothèque ...	Rencontre inter-générationnelle, jeux de société, lectures, balade, correspondance, goûter...

L'ECO - CITOYENNETE

DEVELOPPER L'ECO - CITOYENNETE			FAVORISER L'ACTIVITE PHYSIQUE		
Automne 2024	Hiver 2025	Printemps 2025			
Découvrir la nature et l'environnement Sensibiliser aux animaux et aux plantes	Apprendre à réduire, réutiliser, recycler Développer des réflexes éco citoyens	Apprendre à respecter les espaces publics Favoriser la coopération autour de projets écologiques	Répondre à une action de santé publique	Permettre l'initiation à différentes activités sportives	Développer la motricité, la socialisation, la cohésion et l'esprit d'équipe
Observation faune et flore, atelier culinaire, atelier jardinage, fabrications végétales, sorties nature...	Sensibilisation tri des déchets, Ambassadeurs du tri COBAS, fabrication de produits écologiques, ateliers récup...	Nettoyage de petits espaces verts, création affiches respect de la nature, intervention surf rider, participation à l'action « Ville propre » ...	Ateliers sportifs, sensibilisation à l'activité sportive /alimentation saine, ateliers culinaires et ludiques découverte du corps humain...	Ateliers sportifs diversifiés, Intervenants extérieurs, Passerelle avec l'ALSH élémentaire	Jeux de coopération, Grands jeux, motricité, Intervenants extérieurs, Passerelle avec l'ALSH élémentaire...

D. Les activités proposées

- Les activités physiques :

Jeux sportifs et collectifs, jeux de ballons, jeux d'adresse, grandes animations, vélo, parcours de motricité... Les activités calmes :

- Les activités calmes :

Lectures, dessins, jeux calmes, relaxation, jeux de société, jeux de construction, modelage...

- Les activités créatives :

Arts plastiques, bijoux, sculpture, bricolage ...

- Les activités d'expression :

Jeux de rôle, musique, danse, théâtre, écriture ...

- Les activités découverte de l'environnement :

Sorties sites naturels, balade à vélo/train/pied, visites culturelles, expositions ...

- Les sorties :

Médiathèque/Ludothèque de la Ville, piscine, cinéma, théâtre, sorties natures

- Les intervenants :

Sollicitations de divers intervenants pour découvrir de nouvelles activités sur la structure et ses alentours

Mais aussi :

La citoyenneté

L'ALSH maternel permettra aux enfants tout au long de l'année d'être acteurs de leur séjour au sein de la structure par le biais de petites élections qui leur permettront de s'exprimer et de faire un choix démocratique sur les activités, les sorties, les thèmes proposés... Ces mini-élections permettront aux enfants de découvrir l'environnement démocratique, de connaître leurs droits et d'agir collectivement.

Projet passerelle

L'ALSH maternel met en place un projet passerelle avec l'ALSH élémentaire dans le but de favoriser et maintenir les liens avec les structures de la commune et ainsi développer l'esprit de groupe. Ce projet se déterminera sous plusieurs formats tels que des temps de lecture proposés par l'ALSH élémentaire, des rencontres sportives, des sorties et actions communes, des temps d'échange et de

Projet intergénérationnel

L'ALSH maternel en lien avec le CCAS souhaite mettre en place un projet commun afin de favoriser les liens intergénérationnels et de lutter contre l'isolement.

Des temps de rencontre seront organisés tout au long de l'année sous différents formats (balade, jeux de société, lecture, moment convivial autour d'un goûter...).

Une correspondance par courrier sera également mise en place et proposée aux enfants afin de maintenir le lien. Enfin nous participerons à la confection de cartes de vœux ou de cadeaux à glisser dans les colis de fin d'année.

Sensibilisation à l'environnement

L'ALSH maternel permettra aux enfants de développer des réflexes écocitoyens en les sensibilisant à la préservation de la faune et de la flore.

Les enfants pourront participer à des actions environnementales avec l'intervention d'associations ou bien des temps forts organisés par la Ville.

Défi 10 jours sans écran

L'ALSH maternel participe toute l'année à un recours limité des écrans dans sa structure sauf à des fins pédagogiques. Durant cette manifestation nationale l'ALSH cherche à sensibiliser parents et enfants à la bonne utilisation des écrans. Durant cette semaine des activités alternatives seront proposées pour montrer aux enfants qu'il est possible de se divertir différemment.

Evènements de la Ville

L'ALSH maternel participe aux divers évènements organisés par la municipalité (Drôle de journée, marché de Noël, carnaval...) Ces évènements permettent des rencontres familiales et renforce les temps de partage et de cohésion.

Favoriser l'activité physique

L'alsh maternel développera au sein de sa structure des ateliers sportifs afin de familiariser les enfants à la pratique du sport et à l'acquisition d'une bonne hygiène de vie. Des ateliers autour de la nutrition pourront ponctuellement venir compléter cette démarche de santé publique.

Sensibilisation handicap

L'ALSH maternel propose un accueil inclusif aux enfants porteurs de handicap.

Des temps de sensibilisation aux handicaps sont proposés aux enfants sous différents formats : temps d'échanges, jeux de coopération d'entraide et de collaboration.

E. L'accueil des enfants à besoins spécifiques

L'accueil des mineurs atteints de troubles de la santé* ou en situation de handicap dans un Accueil Collectif de Mineurs* doit s'inscrire dans une démarche inclusive, axée sur le respect des différences, l'adaptation des activités et l'accompagnement personnalisé. La sensibilisation des équipes et des autres enfants est également cruciale pour garantir une expérience positive pour tous, dans un environnement sécurisé et bienveillant.

Cet accueil nécessite une approche réfléchie et adaptée qui prend en compte les besoins spécifiques de ces enfants tout en assurant un environnement inclusif et bienveillant.

Il est essentiel, par l'implication des familles et des personnels de santé, de connaître en amont les spécificités des enfants accueillis (mobilité réduite, troubles de l'attention, troubles du spectre autistique, troubles sensoriels, maladies chroniques, etc.) et de comprendre leurs besoins médicaux et techniques. Cette étape permet de mieux adapter l'organisation, le matériel et les activités proposées. (Aide humaine, matériel adapté, traitement.)

Un dialogue constant avec les parents est aussi essentiel pour mieux comprendre les besoins et les attentes, et pour ajuster l'accompagnement au quotidien.

Pour favoriser l'inclusion et créer un climat de respect mutuel, d'entraide et de solidarité au sein du groupe, il est important de sensibiliser les autres enfants accueillis à la diversité des situations de vie. Cela peut se faire à travers :

- Des ateliers de sensibilisation au handicap
- Des jeux coopératifs qui encouragent l'entraide et la collaboration entre les enfants, au-delà des différences.
- Des discussions autour de valeurs fondamentales : tolérance, acceptation de l'autre dans sa différence...

Les activités proposées à l'ALSH sont accessibles à tous, sans discrimination, et tenir compte des besoins spécifiques tout en permettant à chacun de s'épanouir. Cela implique :

- Une diversité des activités à la fois physiques, créatives, sensorielles et intellectuelles pour s'adapter aux différents profils d'enfants.
- La mise en place d'activités inclusives : modifier certaines activités pour permettre aux enfants en situation de handicap d'y participer pleinement, en tenant compte de leurs capacités. Par exemple, des sports adaptés (basket fauteuil, handisport) ou des jeux collaboratifs.
- Des temps de repos : prévoir des moments calmes pour les enfants en raison de leur fatigabilité plus importante

Il est essentiel de garantir que les infrastructures de l'ALSH soient accessibles à tous les enfants, quels que soient leurs handicaps :

- Accessibilité physique
- Aménagement des salles d'activités
- Espaces sensoriels adaptés : Pour les enfants ayant des troubles sensoriels (autisme, par exemple), il peut être utile de prévoir des espaces calmes ou des zones à faible stimulation sensorielle.

Enfin la formation et la sensibilisation des équipes à l'accueil des enfants à besoins spécifiques est essentielle pour permettre un accueil inclusif afin de permettre :

- La compréhension des différents types de handicap
- La gestion des crises et des soins de santé
- Une communication adaptée avec l'enfant et sa famille

**Exemples : asthme, allergies, diabète...*

**ACM : Accueil Collectif de Mineurs*

F. Les outils d'information aux familles

Emailing/téléphone

mat.alsh@leteich.fr/ 06.18.29.71.11

L'ALSH maternel dispose d'une adresse mail à destination des familles. Celle-ci permet à l'équipe de direction de pouvoir communiquer vers les familles au sujet de divers sujets (rappel sortie, partage d'informations, invitations, évènements particuliers...) Les familles peuvent également se saisir de ces contacts afin de pouvoir échanger avec l'équipe de direction.

Accueil/temps d'échange

Lors des temps d'accueil du matin/midi et soir les jours d'accueil de public, les équipes d'animation auront un enjeu majeur de créer des liens avec les familles sur ces temps-là et avec familles qui en exprimeront le besoin. (Connaître la journée de leur enfant, informations utiles à partager...) L'équipe de direction pourra également proposer à certaines familles des échanges plus privilégiés et/ou privé lorsque les conversations le nécessitent.

Permanences parents

L'ALSH maternel permet aux familles de pouvoirs rencontrer l'équipe de direction sur des temps de "permanences parents" les lundis et vendredis de 9h à 12h.

Affichage hall d'accueil ALSH

L'ALSH maternel communique également aux familles via un affichage à l'entrée de sa structure (menus, programme activités, projet)

Agent administratif aux ALSH

L'ALSH maternel dispose d'un agent administratif faisant le lien entre les familles et l'équipe de direction. Il permet aux familles d'avoir un interlocuteur commun vers qui s'adresser pour toutes demandes particulières en lien avec les inscriptions à l'ALSH.

Réseau social FACEBOOK "Ville Le Teich"

L'ALSH maternel, dans le respect du droit à l'image des enfants, crée des post régulièrement sur le Facebook de la ville afin de partager en images, de mettre en lumière les animations proposées au sein de sa structure et valoriser le travail des équipes et les compétences des enfants.

Site de la ville : www.leteich.fr

L'ALSH maternel bénéficie d'une rubrique sur le site de la ville dans l'onglet "Enfance et Jeunesses afin de communiquer sur les modalités d'inscriptions, les menus, les programmes d'activités, le règlement intérieur des structures, le projet pédagogique et tout support utile.

G. Les partenariats institutionnels et de terrain

1. Les partenaires institutionnels :

- Collectivités locales : commune, communauté d'agglomération COBAS
- Éducation nationale : pour les activités périscolaires, un lien avec l'école peut être établi afin d'assurer une continuité éducative
- CAF (Caisse d'Allocations Familiales) : La CAF subventionne et accompagne les projets de l'ALSH
- DSDEN de la Gironde (Directions des Services Départementaux de l'Éducation Nationale) : Elle supervise et contrôle la mise en place et le bon fonctionnement des ALSH, veillant au respect des normes et à la sécurité des enfants.

2. Les partenaires de terrain :

- Associations locales, sportives et organismes éducatifs : ces structures mettent en œuvre les activités sur le terrain. Elles conçoivent et animent des temps en respectant les orientations éducatives décidées par le projet pédagogique.
- Parents : Ils sont souvent sollicités pour des participations aux projets par exemple sur le prêt/dons de matériaux, sur l'engagement de la présence de leurs enfants pour la participation aux projets.
- Éducateurs sportifs et animateurs culturels : professionnels formés, ils assurent l'encadrement et l'animation des activités ludiques, éducatives et récréatives, tout en respectant les rythmes des jeunes enfants.

H. L'évaluation du projet

Les outils d'évaluation :

- Bilan hebdomadaire avec l'équipe d'animation et les enfants
- Réunion d'équipe 1 fois par semaine
- Auto-évaluation par les animateurs de leur atelier
- Observation du niveau d'implication et de participation de chaque enfant
- Echanges/retours auprès des parents
- Retour des enfants / Entretien et discussions de groupe / Questions simples
- Evaluation par des jeux, des activités concrètes, des jeux de rôles
- Grilles d'évaluation simples utilisées par les animateurs

L'évaluation du projet autour de l'éco-citoyenneté/découverte de la nature et de l'environnement :

Cette évaluation doit être basée sur des méthodes simples et ludiques, centrées sur l'observation des comportements et l'implication des enfants dans les activités. Le but est de mesurer leur curiosité, leur compréhension et l'adoption de comportements respectueux de l'environnement.

- L'enfant reconnaît-il quelques éléments de la nature ? Sait-il les nommer ?
- L'enfant sait-il identifier quelques animaux, leurs habitats et leur nourriture ?
- L'enfant montre-t-il de l'intérêt et pose-t-il des questions sur ce qu'il observe ?
- L'enfant participe-t-il activement aux activités proposées ?
- L'enfant comprend-il l'intérêt de ne pas cueillir les plantes ou ne pas déranger les animaux ?
- Participe-t-il à des actions simples pour prendre soin de la nature ?
- L'enfant comprend-il quelques notions simples sur les cycles naturels ?
- L'enfant sait-il manipuler des outils ou objets de manière sécurisée ? (Loupe, petits outils de jardin...)
- Les activités ont-elles été adaptées à la tranche d'âge ?
- Les enfants ont-ils pris plaisir à participer ? Y a-t-il eu de l'enthousiasme, de la curiosité ?
- Les enfants comprennent-ils les notions simples liées à l'environnement telles que le tri des déchets, la protection des plantes, ou l'économie de l'eau ?
- Les enfants reproduisent-ils d'eux-mêmes des gestes éco-responsables ?
- Les gestes appris sont-ils maintenus à la fin du projet ?
- L'enfant comprend-il le principe d'une élection ?
- Prend-il plaisir à voter ?
- Accepte-t-il le système démocratique des élections ? Que son vote n'est pas forcément celui retenu collectivement ?

L'évaluation du projet autour du livre dans toutes ses dimensions :

Cette évaluation doit être basée sur des méthodes simples et ludiques, centrées sur l'observation des comportements et l'implication des enfants dans les activités. Le but est de mesurer leur curiosité, leur écoute et attention, leur compréhension et leur goût pour la lecture.

- L'attention de l'enfant est-elle captivée lors de ces temps de lecture ?
- L'enfant montre-t-il de l'enthousiasme et de l'intérêt durant les temps lecture ?
- L'enfant pose-t-il des questions sur l'histoire ?
- L'enfant pose-t-il des questions sur des mots qu'il ne comprend ou ne connaît pas ?
- L'enfant est-il capable de raconter sa propre histoire ?
- L'enfant sait-il mettre en scène une courte histoire ?
- L'enfant montre-t-il de l'enthousiasme à partager des temps de lecture avec l'ALSH élémentaire ?
- Les enfants interagissent-ils plus ensemble ?
- L'enfant manipule-t-il avec soin des supports livres mis à sa disposition ?
- L'enfant sait-il illustrer une histoire qui lui a été raconté ?
- L'enfant imagine-t-il des histoires ?
- A la fin du projet, l'enfant continue-t-il à montrer de l'intérêt pour les livres ?